



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre

PROC • NUMÉRO 085 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 12 décembre 2017

Président

L'honorable Larry Bagnell

Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre

Le mardi 12 décembre 2017

• (1100)

[Traduction]

Le président (L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bonjour à tous. C'est la saison des vacances. Bienvenue à la 85^e séance du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre. Au cours de la première heure, nous poursuivons notre étude sur la création d'un commissaire indépendant chargé des débats des chefs, et nous consacrerons la deuxième heure aux instructions pour la rédaction d'un projet de rapport.

David.

M. David Christopherson (Hamilton-Centre, NPD): J'ai une question. Suis-je sur la liste des intervenants? Merci.

Je n'étais pas ici la semaine dernière. Puisque nous sommes sur le point de donner des instructions, cela veut-il dire que les témoignages sont terminés? Dans l'affirmative, j'aimerais savoir à quel moment nous allons convoquer les partis.

Le président: Nous avons demandé aux partis de nous soumettre des mémoires écrits, ce qu'ils ont tous fait à l'exception des conservateurs, qui ne vont pas le faire. Le mémoire du NPD s'en vient, et ceux de tous les autres partis ont déjà été soumis.

M. David Christopherson: Y a-t-il une raison particulière pour laquelle nous ne les avons pas convoqués? Je sais que nous avons l'intention de le faire. Veuillez m'excuser; j'étais à l'extérieur, et j'essaie simplement de me mettre à jour. Pourquoi ne les avons-nous pas invités? Nos représentants étaient prêts à témoigner. Étant donné qu'ils jouent un rôle de premier plan à ce chapitre, pourquoi ne pas leur parler?

Le président: Il y avait bel et bien une raison, mais cette discussion s'est déroulée à huis clos. Je vous la dirai à la deuxième partie de la séance, lorsque nous siégerons à huis clos.

M. David Christopherson: La réponse est donc que c'est un secret.

Le président: C'était à huis clos, et nous n'avons pas le droit de répéter ce qui se dit à ce moment.

M. David Christopherson: D'accord, mais, aux yeux du reste du monde qui n'était pas à cette réunion, nous avons l'intention de convoquer les partis. Puis-je obtenir la raison pour laquelle nous ne le faisons pas?

Le président: Oui.

M. Chris Bittle (St. Catharines, Lib.): C'est une affaire à huis clos, mais le NPD était présent. Vous pourrez en parler à Randall, qui était présent, qui était d'accord, et qui a pris part à la discussion.

M. David Christopherson: Vous allez donc garder le secret coûte que coûte. La raison pour laquelle les partis ne sont pas convoqués est secrète.

M. Chris Bittle: Parlez-en à Randall.

M. David Christopherson: Il pourra me révéler le secret. D'accord.

Le président: Bien.

Je vais présenter les témoins qui comparaissent ce matin.

[Français]

De *La Presse*, nous recevons M. François Cardinal, qui est éditorialiste en chef, et M. Yann Pineau, qui est directeur principal de l'Amélioration continue.

[Traduction]

Nous accueillons également Andree Lau, rédactrice en chef de *Huffington Post*, et Bridget Coyne, gestionnaire principale de la politique publique à Twitter inc. Son collègue Cameron Gordon, chef des communications, devait l'accompagner, mais son vol en provenance de Toronto a été annulé ce matin.

Les témoins de *La Presse* aimeraient nous montrer une application, si c'est possible. Ils ne veulent pas nous en présenter le contenu, mais simplement le fonctionnement. Puisque l'application est en français seulement, nous aurons besoin de la permission du Comité pour l'utiliser dans le cadre de leur exposé.

Des députés: D'accord.

Le président: Bien.

Je vous remercie tous d'être ici.

Je remarque également que nous sommes en présence d'une célébrité, Althia Raj, de la table ronde *At Issue*.

Nous allons commencer par les représentants de *La Presse*.

[Français]

Vous avez la parole.

M. François Cardinal (éditorialiste en chef, La Presse): Bonjour, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les membres du Comité et vous, monsieur le président, de l'invitation à contribuer à ces travaux.

Je m'appelle François Cardinal et je suis éditorialiste en chef et directeur principal de la section Débats au journal *La Presse*, à Montréal. Je suis accompagné de M. Yann Pineau, directeur principal de l'Amélioration continue à *La Presse*.

Nous allons vous montrer l'application, à votre demande. Je parlerai un peu du modèle de *La Presse* dans ma présentation, mais celle-ci ne portera pas précisément sur cela. Si vous voulez en savoir davantage à ce sujet, ce sera à vous, les membres, de poser des questions selon votre bon vouloir.

Je suis ici ce matin en ma qualité de représentant du quotidien, mais aussi d'animateur du débat des chefs en français qui s'est tenu lors de l'élection municipale à Montréal, le mois dernier, entre Denis Coderre et Valérie Plante.

Veillez noter que je ne prendrai pas formellement position quant à savoir si je suis pour ou contre la création du poste de commissaire aux débats des chefs. Je tenterai plutôt de répondre à la question posée par la ministre des Institutions démocratiques, Mme Karina Gould, dans ses remarques préliminaires: comment faire pour joindre le plus de Canadiens possible lors des futurs débats des chefs? Je détaillerai ainsi trois constats qui, à mon avis, méritent d'être pris en considération dans la réflexion en cours.

Premièrement, les télédiffuseurs ne sont plus seuls à bord.

Jusqu'ici, la mainmise des télédiffuseurs sur les débats des chefs était à peu près totale, mais l'industrie médiatique est en pleine transformation. Ce qui valait il y a cinq ans ne vaut plus nécessairement aujourd'hui.

D'ailleurs, dans ses remarques préliminaires, la ministre Gould a dressé la liste des intervenants concernés par les futurs débats des chefs, évoquant le public, les partis politiques, les radiodiffuseurs, mais aussi les nouvelles organisations médiatiques. La ministre a raison d'apporter une telle précision, mais il m'apparaît important d'ajouter à cette liste les médias écrits établis qui ont une forte présence sur les plateformes numériques, comme *La Presse*. Vous en avez un exemple devant vous.

Nous sommes évidemment, à notre manière, une nouvelle organisation médiatique grâce à notre application tablette *La Presse+*, que vous connaissez peut-être sous le format *Star Touch* que le *Toronto Star* a essayé. Nous sommes aussi un média de masse établi qui rejoint, sur une base mensuelle, pas moins de 40 % de la population adulte du Québec.

Au moment où les Canadiens regardent de moins en moins la télévision, où ils sont nombreux à couper l'accès au câble ou à se tourner vers les plateformes mobiles et numériques, il est très important de se sortir d'une approche qui tourne exclusivement autour des télédiffuseurs et d'embrasser les grands joueurs de la presse écrite qui, aujourd'hui, sont des diffuseurs à leur façon.

Signe des temps, d'ailleurs, *La Presse* faisait partie du consortium des médias en 2015 en vue du débat des chefs. Cela s'explique par le caractère incontournable de *La Presse* et le grand nombre de personnes qu'elle rejoint grâce à différentes plateformes.

Il est important de souligner que *La Presse* connaît les mêmes graves problèmes de revenus que tous les autres grands journaux du pays, et je suis très heureux d'être ici pour le préciser ce matin. La crise des revenus frappe fort partout, mais grâce au virage numérique en cours à *La Presse*, nous avons bon espoir de poursuivre sur notre lancée. Le lectorat est au rendez-vous. Il faut faire une distinction, quand on parle de la crise des médias. Nous rejoignons près de 3 millions de Canadiens par mois grâce à nos trois plateformes. Sur une base quotidienne, c'est plus de 1,2 million de personnes que nous rejoignons grâce au mobile, à la tablette et au Web.

Cette présence sur le Web a d'ailleurs été fort utile lors de l'élection qui s'est tenue à Montréal le mois dernier, car aucune chaîne de télévision n'a accepté de diffuser l'unique débat des chefs en français qui opposait Valérie Plante et Denis Coderre.

Or *La Presse*, tout comme *Le Devoir* et le journal *Métro*, d'ailleurs, a su combler ce vide en diffusant le débat sur le Web en direct.

Il est donc primordial que les médias de masse établis qui ne sont pas des télédiffuseurs officiels aient une importante voix au chapitre en ce qui a trait à l'encadrement et à l'organisation des débats des chefs.

Il est essentiel, en ce sens, de prendre en considération leur point de vue et leurs besoins techniques, souvent différents de ceux des télédiffuseurs, lors de l'encadrement et de la préparation des débats des chefs. Nous serons d'ailleurs heureux, M. Pineau et moi, de répondre à vos questions à ce sujet après la présentation.

Deuxièmement, l'organisation des principaux débats doit être dépolitisée et les règles de participation doivent être claires.

Si nous sommes ici ce matin, c'est en bonne partie parce que le chef d'un grand parti fédéral a refusé de participer au débat en anglais organisé par le consortium en 2015. Cela n'a rien d'exceptionnel dans un contexte où l'organisation des débats se fait à huis clos, selon les demandes et les arrangements du moment. Cela ouvre la porte à des règles aléatoires, mais aussi à la décision d'un chef ou d'un autre de ne pas participer.

● (1105)

Il importe donc d'avoir une structure transparente et des règles claires qui empêchent les candidats de se défilier à la moindre raison.

Le débat des chefs à Montréal que j'ai animé en est d'ailleurs un bon exemple. Le maire sortant, Denis Coderre, n'avait pas intérêt à ce que de nombreux débats aient lieu. Il a donc décidé de manière unilatérale qu'il n'y en aurait qu'un seul, et même qui l'organiserait. Les télédiffuseurs n'ont pas aimé ce contrôle et cela a contribué à la décision de ne pas le diffuser. Quel en a été le résultat? Comme pour le débat en anglais de l'élection fédérale de 2015, ce fut un rendez-vous démocratique raté. Le débat n'a été diffusé que sur le Web.

Il est donc important que l'organisation de ces débats échappe aux partis politiques et aux arrangements du moment, mais aussi qu'elle ne soit pas laissée entre les seules mains des télédiffuseurs, dont les besoins commerciaux ne sont pas toujours optimaux d'un point de vue démocratique.

Il est par ailleurs tout aussi important que les règles fixées soient claires, prévisibles et connues à l'avance.

Enfin, troisièmement, la multiplicité des plateformes appelle une multiplicité des formats.

Plusieurs intervenants ayant comparu devant le Comité militent pour la nomination d'un commissaire ayant pour mandat d'encadrer les deux grands débats des chefs. Certains sont allés plus loin en proposant aussi la nomination d'un diffuseur autre, comme CPAC. Je vous laisse juger de la pertinence de ces idées. Cependant, si vous étiez tentés par des propositions allant vers un encadrement plus serré des deux grands débats, il serait important que ceux-ci soient offerts en différents formats et à différentes heures, et qu'on laisse la possibilité aux médias d'organiser en parallèle d'autres débats.

D'abord, à l'heure de YouTube, de la baladodiffusion et des vidéos sur demande, il est plus important que jamais d'offrir le débat intégralement, en différé, là où les électeurs s'attendent à le retrouver, comme sur les sites Web des grands médias, notamment des médias écrits.

Il est important en ce sens que tous les médias aient un accès illimité, sans aucune restriction, à la version intégrale du débat, tout comme il est important qu'il n'y ait aucune restriction quant à l'utilisation d'extraits du débat.

La Presse a eu quelques difficultés par le passé à avoir accès à la matière brute du débat, sans restriction, sans logo de télédiffuseurs et avec la possibilité d'en diffuser autant d'extraits que voulu.

Or pour que le plus grand nombre de Canadiens possible aient accès aux débats, il est important d'offrir le débat au moment où les électeurs le veulent, et surtout de leur offrir des résumés et des faits saillants. Bien des électeurs, en effet, n'ont pas deux heures à consacrer à un débat des chefs ou ne sont pas disponibles au moment qui accommode les télédiffuseurs.

Par ailleurs, il faut certes qu'il y ait un moment fort dans la campagne dans chacune des langues, mais il faut aussi permettre aux médias présents sur le Web et sur des plateformes numériques d'organiser leurs propres événements.

Je pense spontanément aux débats organisés par *Maclean's* et le *Globe and Mail* en 2015. Je pense aux débats que *La Presse* a organisés en marge de l'élection provinciale de 2012 avec des représentants de chaque parti sur les thèmes « jeunes » et « santé ».

Il est aujourd'hui bien moins difficile de faire de la bonne télé, à tout le moins, de bien utiliser la vidéo. *La Presse* en fait régulièrement la preuve, d'ailleurs. Si les membres du Comité le souhaitent, M. Pineau et moi pouvons vous présenter un exemple récent de l'utilisation de la vidéo sur l'application tablette de La Presse+ lors des 100 jours de pouvoir du gouvernement Trudeau.

En guise de conclusion, messieurs et mesdames les membres du Comité, sachez que *La Presse* est tout à fait disposée et intéressée à participer à tout comité consultatif, à toute organisation ou à toute autre initiative qui aurait pour mandat d'organiser les prochains débats des chefs.

Je m'en voudrais de ne pas ajouter que ce débat montre l'importance démocratique des grands médias au Canada, une précision importante au moment où une crise sans précédent frappe les médias écrits et que déjà plusieurs journaux ont disparu. À ce rythme, sans intervention gouvernementale pour appuyer la transition numérique, le débat que nous avons ce matin pourrait bien devenir futile dans un avenir pas si lointain.

Monsieur le président, membres du Comité, j'espère que notre participation à vos travaux vous aura été utile.

Mon collègue M. Pineau et moi demeurons disponibles pour répondre à toute question que vous pouvez avoir.

Merci à vous.

• (1110)

Le président: Merci.

C'est maintenant au tour de Mme Andree Lau.

[Traduction]

Mme Andree Lau (rédactrice en chef, HuffPost Canada): Je vous remercie de l'invitation.

J'ai lu le procès-verbal des délibérations publiques précédentes et des excellents témoignages des divers témoins, et je vais essayer de ne pas répéter leurs arguments.

Je représente aujourd'hui un organe d'information d'abord numérique. *Le Huffington Post* — que nous avons récemment rebaptisé *le HuffPost* — n'a jamais été miné par une transition souvent lourde à partir de la diffusion ou de l'impression, puisque notre plateforme a toujours été en ligne seulement. Or, notre engagement à informer et à mobiliser les Canadiens ne diffère en rien de celui des médias prétendument traditionnels.

À vrai dire, je dirais que notre succès rapide repose sur notre agilité, notre souplesse et notre capacité à adopter la nouveauté et à nous adapter à l'évolution technologique, aux habitudes en ligne et à la consommation de médias de plus en plus nuancée et informée des utilisateurs. Ils ont une soif de transparence et de réflexion mûrie sur la situation et l'opinion des Canadiens. C'est cette optique que j'applique à l'organisation et à la gestion des débats dans le cadre des élections fédérales canadiennes.

À l'exception de celui de 2015, les débats ont très peu changé. Le consortium des diffuseurs des grands réseaux décide derrière des portes closes qui y participe, de quoi il sera question, quand le débat aura lieu, et comment il se déroulera. Qu'on me comprenne bien: ces gens font un beau travail en orchestrant une production télévisuelle en direct de haute qualité, mais le résultat ne reflète pas nécessairement les habitudes ou les attentes de nombreux électeurs.

Lors des prochaines élections fédérales, le plus grand segment d'électeurs admissibles sera les jeunes Canadiens nés entre 1980 et 2000, selon la maison de sondage Abacus Data. Ils n'adhèrent pas à la télévision sur grille horaire. La plupart d'entre eux ne possèdent pas de téléviseur. Ces enfants du millénaire s'attendent à ce que le contenu leur soit livré là où ils se trouvent, soit en grande partie sur leurs téléphones cellulaires. Certains d'entre eux regarderont des événements en direct, mais ils seront plus nombreux à rattraper leur retard ultérieurement, grâce au service sur demande, peut-être lorsqu'ils auront terminé leur contrat qui n'a rien d'un travail de 9 à 17 heures. Ce que je veux dire, c'est que les raisons pour lesquelles un consortium contrôlerait les modalités d'un débat — comme une plage horaire en soirée aux heures de grande écoute — sont désormais caduques.

Le HuffPost, conjugué aux marques de sa société mère telles que Yahoo et Microsoft partnerships, a atteint 28,6 millions de visiteurs uniques en octobre, ce qui en fait la deuxième propriété numérique en importance au pays, juste après les sites Web de Google. Ces chiffres proviennent de comScore. À titre comparatif, la portée numérique combinée des trois principaux radiodiffuseurs — Bell, CBC/Radio-Canada et Rogers — est de 26,1 millions de visiteurs.

Il est temps d'ouvrir le processus pour permettre aux entités médiatiques d'abord numériques de contribuer à la discussion et à la prise de décisions, et d'en élargir la portée. Accroître la transparence et l'inclusion ne peut que favoriser l'évolution du processus. Par exemple, comment a-t-on choisi le format ou le modérateur du débat? Je ne dis pas que la totalité des consultations doivent être publiques, mais elles doivent avoir une certaine transparence.

Soit dit en passant, il n'y a jamais eu de modérateur de couleur, autochtone ou handicapé, que je sache. Cela fait-il partie des discussions du consortium?

Un commissaire indépendant pourrait fixer des lignes directrices quant aux personnes qui prennent part au processus de planification. Nous avons encore besoin des réseaux, mais aussi d'entités qui apportent des idées novatrices et originales afin de remettre en question ce qui était fait, et de diffuser l'information sur de nouvelles plateformes.

À *HuffPost Canada*, nous avons par exemple utilisé la discussion en direct sur Facebook pour mettre des utilisateurs en communication avec le premier ministre et des ministres du Cabinet dans le cadre d'assemblées publiques virtuelles et, dernièrement, avec les candidats à la direction du NPD lors d'un débat. Nous ne tentions pas de faire comme un diffuseur traditionnel et atteindre le plus grand nombre d'auditeurs possible avec la couverture la plus vaste qui soit; nous ciblons un public précis et l'interpellons là où il se trouve, au moment où il le désire, et de la façon qu'il préfère.

Si nous souhaitons que des Canadiens participent davantage au processus démocratique, il faut que toutes sortes de voix participent à la planification et à la diffusion des débats.

En 2015, les principaux diffuseurs ont perdu leur temps à attendre de voir si un dirigeant politique changerait d'idée sur sa participation. Une commission indépendante, appuyée par les principaux partis politiques, supprimerait cette influence et ce retard, et permettrait aux fournisseurs de médias de s'attarder aux détails importants qui entourent l'organisation de débats solides et attrayants pour la population, avec un certain degré de certitude.

Merci. J'attends vos questions et vos commentaires avec impatience.

•(1115)

Le président: Merci.

C'est maintenant au tour de Bridget Coyne.

Mme Bridget Coyne (gestionnaire principale, Politique publique, Twitter inc.): Monsieur le président et distingués membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invitée à prendre la parole devant vous aujourd'hui afin de participer à cette discussion.

Je m'appelle Bridget Coyne, gestionnaire principale de la politique publique chez Twitter, à Washington D.C. Je travaille en étroite collaboration avec notre bureau canadien de Toronto, qui compte plus de 45 employés, dont Jennifer Hollett, chef des nouvelles et des partenariats au Canada.

Au cours de mes cinq années à travailler pour Twitter, j'ai participé à près de trois dizaines de débats de présidents, de gouverneurs et de sénateurs aux États-Unis, et j'ai soutenu les débats de nos chefs et la couverture des élections partout dans le monde. Avec l'avènement des plateformes sociales ouvertes comme Twitter, les événements télévisés, y compris les débats politiques, sont passés d'une expérience de diffusion isolée à une activité communautaire partagée.

Devant votre comité, j'énumérerai les trois principaux éléments dont vous devez tenir compte: premièrement, la manière dont Twitter et la politique sont profondément liés et s'intègrent au tissu de la culture populaire canadienne; ensuite, la manière dont Twitter a toujours fait partie des débats politiques et du processus démocratique dans le monde et au Canada; et, enfin, la manière dont Twitter pourrait jouer un rôle dans les prochains débats des chefs.

La politique et Twitter vont de pair, surtout au Canada, comme en témoignent la culture populaire et la conversation que nous observons sur notre service. Les utilisateurs de Twitter utilisent souvent un mot-clic, représenté par le symbole du dièse, pour indexer les sujets et rassembler une diversité de voix. En août 2017, nous avons signalé que #cdnpoli arrivait au deuxième rang des mots-clés les plus utilisés de tous les temps au Canada.

Nous avons également accueilli un certain nombre de politiciens canadiens importants au siège social canadien de Twitter à Toronto, pour une période de questions et de réponses sur Twitter et des activités. Justin Trudeau, Rona Ambrose, Jagmeet Singh, Navdeep Bains et Mélanie Joly y ont participé, entre autres.

En ce qui a trait aux débats, Twitter travaille depuis longtemps avec les organisateurs du débat et les partenaires médiatiques afin d'intégrer notre plateforme et nos informations au processus démocratique dans le but de renforcer le dialogue. En tant que service d'informations publiques en temps réel, Twitter exprime le grondement de la foule et les réactions à l'extérieur de la salle du débat. Twitter peut être un outil intéressant pour déterminer qui fait bonne figure et ce à quoi le public réagit, en fonction des signaux publics.

Voici quelques-unes des mesures des données de Twitter qui reflètent bien les débats politiques: Quels moments ont entraîné le plus de dialogues sur Twitter? Quels sujets ont fait le plus jaser au cours du débat? Quels candidats ont fait le plus parler d'eux? Quel candidat a obtenu le plus grand nombre d'adeptes durant le débat? Quels ont été les gazouillis les plus republiés du débat?

Twitter a également établi un partenariat direct avec les organisateurs du débat afin d'intégrer nos mesures à leur diffusion, pendant et après le débat. Les diffuseurs ont une autorité éditoriale sur la façon d'incorporer l'information. Par exemple, lors des élections fédérales de 2015, nous avons appuyé le débat de Rogers Media, celui du *Globe and Mail* et de Google, ainsi que la couverture de la soirée des élections de Global News, afin de fournir des points saillants sur les données de Twitter qui permettent à la population de mieux comprendre le processus civique.

En dernier lieu, Twitter peut être une solution concrète pour favoriser la participation au processus électoral, tant pour les candidats que pour les électeurs. Du côté des candidats, Twitter peut servir de microphone pour faire participer le public, permettre aux électeurs d'en savoir plus à leur sujet, et permettre la participation de ceux qui ne sont pas officiellement invités au débat. Comme des témoins précédents l'ont mentionné, en 2015, la chef du Parti vert du Canada Elizabeth May a envoyé des gazouillis pendant la totalité du débat, ce qui a entraîné 2,1 millions d'impressions, soit une augmentation de 2 000 % par rapport à sa moyenne quotidienne. Aux yeux des électeurs, Twitter peut être le microphone de ceux qui ne sont pas invités à la salle du débat. Dans cette optique, nous avons travaillé avec des organisateurs du débat afin d'inclure quelques questions des utilisateurs de Twitter.

Lorsque nous songeons au rôle concret que Twitter peut jouer dans les débats des chefs de demain, nous vous demandons de vous attarder à trois principaux domaines d'intérêt.

Tout d'abord, nous vous demandons de fournir un libre accès au débat en diffusant régulièrement l'événement en direct tant sur les réseaux de télédiffusion que sur les réseaux sociaux. La transmission vidéo en direct est un nouveau format qui sera probablement adopté par d'autres programmes d'actualités.

●(1120)

Deux émissions d'information canadiennes ont commencé à être diffusées en direct sur Twitter en 2017: *The National*, de CBC/Radio-Canada, et *The Agenda with Steve Paikin*, de TVO. En 2017 seulement, nous avons travaillé avec les radiodiffuseurs pour diffuser leurs débats et leur couverture électorale sur Twitter au Royaume-Uni, en France, en Allemagne, en Corée du Sud, au Japon et aux États-Unis, attirant bien souvent des millions d'utilisateurs.

En deuxième lieu, nous vous demandons d'encourager et d'intégrer les questions de l'auditoire et la participation à l'expérience du débat. Pour ce faire, il faut créer un mot-clic clair et cohérent pour que le public puisse participer au débat; identifier les noms d'utilisateurs Twitter sur la scène et en ondes pour que le public suive les candidats et interagisse avec eux; et intégrer des gazouillis et des questions du public à la diffusion.

Troisièmement, nous vous demandons de compléter la couverture de l'événement au moyen de données de Twitter afin de mieux comprendre l'opinion publique et de faire participer les électeurs au processus civique.

Au nom de Twitter, je vous remercie encore de m'avoir donné l'occasion de vous présenter ces idées sur la façon dont vous pourriez réformer le processus de débat politique et favoriser la participation communautaire.

Le président: Merci beaucoup. Je vous remercie tous d'être avec nous.

Nous allons maintenant commencer par M. Graham.

[Français]

M. David de Burgh Graham (Laurentides—Labelle, Lib.): Je vous remercie tous d'être parmi nous aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à M. Cardinal.

Vous avez parlé brièvement de l'accès au matériel. Je veux m'assurer que tout le monde comprend. Quand un débat est diffusé, qu'advient-il du contenu de ce débat?

M. François Cardinal: Je vous remercie de la question.

Cela varie d'un débat à l'autre et d'un diffuseur à l'autre. À Montréal, par exemple, les gens de TVA ont commencé à organiser leurs propres débats. Ils trouvaient que la formule impliquant plusieurs chefs n'était pas assez dynamique. Pour des raisons commerciales, ils ont adopté la formule des duels.

À *La Presse*, nous avons eu beaucoup de difficulté d'abord à accéder au flux intégral du débat, puis à avoir accès à autant d'extraits que nous le voulions. De plus, en raison d'un vide juridique, nous ne savons pas toujours si nous pouvons diffuser autant d'extraits du débat que nous le voulons. Nous ne savons pas qui exactement possède les droits de cette diffusion. De manière très technique, le logo de TVA peut apparaître sur le flux, par exemple.

C'est pourquoi il est important d'offrir le débat non seulement de façon intégrale, mais également en différé. En effet, l'heure à laquelle ont lieu ces débats ne convient pas nécessairement à tous les Canadiens. Il est également important que l'accès soit illimité, sans aucune restriction, et ce, tant pour la version intégrale que pour l'utilisation d'extraits du débat par la suite.

●(1125)

M. David de Burgh Graham: C'est donc dire que le principe de l'utilisation équitable ne s'applique pas aux débats, et c'est une source d'inquiétude.

M. François Cardinal: Il y a un flou. Chaque fois, nous nous posons la question sans arriver à obtenir la réponse.

M. David de Burgh Graham: Le Comité pourra inclure cela au débat sur les droits d'auteur. Ce sera intéressant.

M. François Cardinal: Oui.

M. David de Burgh Graham: À votre avis, doit-on mandater les télédiffuseurs pour diffuser les débats, s'il y a lieu?

M. François Cardinal: Pouvez-vous répéter votre question?

M. David de Burgh Graham: D'après vous, devrait-on forcer les télédiffuseurs à diffuser au moins un débat au cours d'une campagne, s'il y en a?

M. François Cardinal: Je ne voudrais pas répondre de façon catégorique à cette question, mais elle est excellente.

Je vous ai parlé de l'élection qui a eu lieu à Montréal il y a un mois. Le maire sortant a décidé qu'il s'agirait d'un seul débat et que celui-ci serait organisé par la chambre de commerce. Radio-Canada et TVA, qui n'étaient pas heureux du contrôle qui était exercé, ont décidé de ne rien diffuser du débat. Ce fut un rendez-vous démocratique raté.

Cela mérite qu'on se demande sérieusement s'il faudrait obliger au moins un télédiffuseur à diffuser les débats. Pour ce qui est de savoir si tout le monde devrait le faire, cette question vous revient.

M. David de Burgh Graham: Merci.

Je vais maintenant m'adresser à la représentante de Twitter.

[Traduction]

Madame Coyne, je vous remercie d'être ici.

J'ai une question très brève à vous poser. J'ai toujours remarqué qu'il y a très peu d'électeurs indécis sur Twitter. Lorsque vous parlez d'utiliser toutes les données qui proviennent de Twitter, il semble que la campagne la mieux organisée sur le plan numérique aura le meilleur rendement, plutôt que la meilleure réaction du public.

Que pensez-vous de cette observation?

Mme Bridget Coyne: Twitter est unique puisque l'utilisateur n'est pas tenu de divulguer son identité. C'est très important dans de nombreuses démocraties du monde, où il est essentiel d'avoir une plateforme de communication libre.

Pour ce qui est des débats et de la façon dont nous recueillons nos données, il est également important de comprendre l'effet de ces mesures. Il se peut que vous répondiez à un message au moyen d'un mot-clic, et que je nomme uniquement le parti politique. Quoi qu'il en soit, nous parlons tous les deux du même événement dans la même période de temps. Nous sommes donc en mesure de prendre le nombre global de mots-clics et de vérifier à quel moment les gens répondent, puis d'en tirer des conclusions sur la période de réponse.

Il s'agit souvent d'occasions de persuader des gens. Les campagnes et les partis sont souvent sur Twitter aussi pendant les débats, à la recherche de ces personnes influençables qui se branchent pour en apprendre davantage.

M. David de Burgh Graham: Merci.

Ma question s'adresse à Mme Coyne, et peut-être à Mme Lau aussi. Je n'en suis pas certain.

Vous avez parlé de la participation aux débats dans d'autres pays. Vous en avez énuméré quelques-uns. Quelles pratiques exemplaires ou leçons pouvons-nous apprendre de ces autres pays, et dont vous aimeriez nous parler?

Mme Bridget Coyne: Je pense qu'il est toujours important d'éclairer les électeurs. Dites-leur comment se brancher. Affichez un mot-clic sur la scène pour qu'ils sachent quoi rechercher. Inscrivez un nom d'utilisateur sur le lutrin pour qu'ils sachent comment communiquer avec les candidats. Le nom d'utilisateur est souvent le même sur diverses plateformes, et c'est une excellente façon pour les gens d'en apprendre plus sur les candidats et de participer.

M. David de Burgh Graham: Je voulais plutôt savoir si vous connaissez un pays en particulier ayant un modèle que nous devrions examiner ou reprendre.

Mme Bridget Coyne: J'ai surtout fait l'expérience des élections américaines.

Cette année, nous avons assisté à de nombreuses innovations entourant les débats retransmis en direct. Au New Jersey, nous nous sommes associés au débat des gouverneurs, qui avait une multitude de partenaires médiatiques. Les organisateurs ont accepté de répondre aux questions d'utilisateurs de Twitter avant et pendant le débat.

C'est une pratique exemplaire: permettre aux gens d'envoyer un gazouillis avant l'événement en direct, mais pendant l'événement aussi si une chose les incite vraiment à intervenir. Les candidats ont répondu aux questions en direct, et nous avons aussi examiné les interventions des utilisateurs à la fin du débat, au moyen des données de Twitter.

M. David de Burgh Graham: Merci.

Madame Lau, avez-vous des observations avant que je ne cède mon temps à Mme Tassi?

Mme Andree Lau: Ce n'est pas mon rayon.

M. David de Burgh Graham: D'accord. Merci.

Je cède le reste de mon temps à Mme Tassi.

Mme Filomena Tassi (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): J'ai combien de temps, monsieur le président?

Le président: Environ une minute et demie.

Mme Filomena Tassi: Je me contenterai donc d'une question. Elle portera sur l'influence que vous pouvez exercer sur la structure de la commission ou sur le commissaire.

Madame Lau, compte tenu de vos observations sur le monde numérique changeant et vous, madame Coyne, compte tenu de vos observations sur Twitter et la mobilisation des utilisateurs, quelles sont vos idées sur la structure de cette commission ou sur le commissaire pour optimiser le plus possible la mobilisation et la souplesse qui permettront effectivement d'atteindre les auditoires grâce à tous ces médias sociaux en évolution?

• (1130)

Mme Andree Lau: C'est, très simplement, de faire utiliser tous les moyens dont nous parlons par le commissaire ou les participants

— qui, personnellement, ne posséderaient pas de télévision, ne seraient pas abonnés du câble et pourraient donner des conseils concrets, parce qu'il utiliseraient ces moyens.

J'ajouterai aussi qu'ils auraient été formés en journalisme numérique, pour servir de trait d'union entre les besoins des diffuseurs ainsi que des médias numériques.

Mme Filomena Tassi: Vous proposez une commission dont le noyau serait en partie constitué du genre de personnes que vous venez de décrire.

Mme Andree Lau: Oui.

Mme Bridget Coyne: Chez Twitter, nous encourageons la collaboration avec des médias partenaires qui ont accès au débat et nous voulons nous assurer que ça se produira aussi sur Twitter. J'ai quelques statistiques à citer sur des manifestations politiques survenues cette année et sur les jeunes auditoires qu'elles ont attirés.

Aux États-Unis, l'inauguration du président a attiré 6,8 millions de visiteurs uniques en ligne, dont 70 % avaient moins de 35 ans. Nous recommandons de profiter de ces occasions extraordinaires pour mobiliser les nouveaux électeurs, grâce à des manifestations régulières organisées par le gouvernement, mais grâce aussi à des débats politiques, à la diffusion en continu en direct sur Twitter et aussi de s'engager à les rendre librement accessibles à tout partenaire diffuseur pour qu'il en fasse la diffusion sur Twitter.

Le président: Merci.

Monsieur Nater.

M. John Nater (Perth—Wellington, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins.

Pour donner suite à la dernière observation de Mme Coyne sur l'existence d'un moyen de diffusion en continu en direct, j'ai l'impression que notre groupe appuierait en général la capacité de diffuser ainsi une émission.

Je sais que nos amis de *La Presse* ont mentionné qu'ils le faisaient sans étiquette ou sans logo de diffuseur. Ça pique ma curiosité. La Chaîne d'affaires publiques par câble, la CPAC, est notre diffuseur national. Si on la chargeait d'organiser un débat en anglais et en français, vos trois organisations ou vous, appuieriez-vous cette décision puis celle d'en fournir la diffusion en direct à tous, gratuitement ou contre le paiement d'une somme minime?

Mme Bridget Coyne: Nous sommes disposés à collaborer avec la CPAC comme diffuseur — et avec Élections Canada ou tout autre groupe qui voudrait nouer un partenariat avec Twitter — pour mobiliser plus de participants.

[Français]

M. Yann Pineau (directeur principal, Amélioration continue, La Presse): J'aimerais formuler une remarque, si je peux me permettre.

Il est important de présenter un débat en direct, mais aussi en différé, si on veut atteindre le maximum d'électeurs. Tout le monde n'est pas forcément disponible au même moment et tout le monde n'a pas forcément envie d'écouter deux heures de débat au complet. Pour rejoindre le maximum d'électeurs, il est important de pouvoir reprendre un débat et le segmenter en différentes petites bouchées plus facilement digestes.

M. François Cardinal: J'ajouterais simplement que de l'offrir en différé sur des sites Web comme celui de *La Presse* est quelque chose d'intéressant qu'on n'a pas vu tellement par le passé. On s'entend sur le fait que ce genre d'événement a lieu à un moment précis, et puis ensuite c'est fini. Je crois que l'offrir en version intégrale, que ce soit sur YouTube ou sur les sites comme ceux de *La Presse*, du *Huffington Post* ou autres, est une nécessité en 2017.

[Traduction]

M. John Nater: Je l'apprécie.

De la part de quelqu'un qui n'est pas abonné au câble ni au satellite, cette mobilisation en ligne est là où ma génération... Vous avez parlé d'Abacus Data. C'est exactement dans cette direction que nous allons. Ça remet vraiment en question, dans une certaine mesure, la pertinence des grands diffuseurs dans cette discussion, quand tant de membres de la génération Y, qui constituera le groupe le plus nombreux d'électeurs, n'utiliseront pas ces moyens traditionnels d'information.

Mme Andree Lau: Je suis désolée, mais puis-je seulement...? Il y a autre chose à retenir.

Il y a bien sûr la diffusion directe en ligne, mais nous nous sommes heurtés à des problèmes: après la fin de la diffusion en direct, nous ne pouvions pas l'enregistrer. Nous dépendons du diffuseur pour qu'il fournisse la bande enregistrée; parfois, c'est une heure plus tard; parfois encore, 24 heures. Il faut aussi comprendre les besoins des médias numériques, c'est-à-dire en disposer immédiatement pour le formatage pour nos utilisateurs et leur faire parvenir le résultat pour visionnement à leur convenance.

• (1135)

M. John Nater: Excellente observation. Merci. Je l'apprécie.

Parlons un peu du nombre de débats et de leur variété. Au cours des dernières élections, il y a eu cinq débats. Dans le passé, il y en avait un en anglais et l'autre en français. En 2005-2006, il y en a eu deux en anglais et deux en français.

Quelle importance attachez-vous à la diversité des débats, par leur formule, les sujets ou de la combinaison de chefs politiques?

Mme Andree Lau: Notre expérience dans l'organisation d'assemblées publiques virtuelles à HuffPost Canada nous amène à cette constatation intéressante: l'accessibilité des ministres a été le facteur le plus mobilisateur. Elle a permis de converser directement avec eux — peut-être pas avec les chefs, sur qui sont braqués les projecteurs, mais les ministres les plus influents, parce que, en général, le public n'a pas la possibilité de les interpellier sur ce genre de questions très précises.

Je vous demanderais d'envisager que ces types de questions précises deviennent des sujets possibles de discussion, pour susciter les questions focalisées de l'électorat. Souvent, les débats des grands chefs portent sur des sujets très généraux et on a à peine le temps d'effleurer un sujet avant de devoir passer à autre chose.

Mme Bridget Coyne: Je laisserais à la commission le soin de déterminer le nombre de débats.

Il faudra nous assurer que les citoyens sauront comment se connecter, et ça fait évidemment partie du processus, pour ne pas fragmenter l'électorat et lui faire rater un débat. Il y a aussi la fonction de relecture, qui permet le visionnement des vidéos.

En ce qui concerne les sujets, il est vraiment utile d'avoir la vivacité pour suivre les conversations en direct. La preuve en est le débat entre les candidats à la présidence des États-Unis, en novembre 2015, duquel la question d'un utilisateur de Twitter a

changé le cours. L'animateur a pu la voir immédiatement et la poser directement à Hillary Clinton.

[Français]

M. François Cardinal: J'ajouterais qu'il y a trois choses très importantes.

Premièrement, il s'agit d'avoir au moins un grand débat dans chacune des deux langues officielles. Je crois que cela est une évidence pour tout le monde.

De plus, il est important d'avoir différents formats, pour intéresser les Canadiens, mais aussi pour tester les chefs dans des débats sous différents formats. Le débat que j'ai animé à Montréal était un débat de chambre de commerce très formaté, qui comportait des questions qui s'adressaient au grand public, très axées sur les affaires publiques, alors qu'en anglais, les questions provenaient davantage des électeurs. Il y avait donc différents formats qui pouvaient tester les chefs dans différentes fonctions.

En outre, il est important d'offrir différents thèmes. Certaines personnes ne font pas un panorama très large de l'actualité et peuvent ne s'intéresser qu'aux thèmes liés à la santé ou aux jeunes, par exemple. En 2012, à *La Presse*, nous avons tenu des débats avec les candidats seulement sur le thème de la santé, par exemple, et je sais qu'ils ont été très populaires. En effet, certaines personnes ne s'intéressent qu'à certaines questions.

[Traduction]

Le président: Il reste 30 secondes.

M. John Nater: Une petite question. Vous n'aurez peut-être pas le temps d'y répondre.

Je crois que *La Presse* a parlé d'obliger les chefs à assister aux débats. Avez-vous des idées sur la façon que ça fonctionnerait dans la pratique? Comment exiger d'un chef qu'il se présente? Quels mécanismes faudrait-il pour le permettre?

[Français]

M. François Cardinal: Je sais que différents scénarios ont été détaillés par des témoins au cours des semaines précédentes.

Je pense qu'il peut y avoir une formule où il y a une sorte de punition pour le chef qui ne se présente pas à un débat des chefs, à tout le moins à un seul débat, par exemple le plus important. Je pense qu'il faut qu'il y ait une sanction. Il y a toujours un avantage pour le premier ministre sortant à réduire la visibilité du rival. Je pense donc que cela est nécessaire. Avoir l'obligation de participer à au moins un débat des chefs dans chacune des deux langues est un exercice démocratique important.

[Traduction]

Le président: Merci.

La parole est maintenant à l'homme qui a préféré l'Angleterre à nous.

M. David Christopherson: Ce n'est que temporaire, monsieur le président.

Je vous remercie tous d'être ici.

J'ai quelques observations à formuler. Je précède M. Nater d'au moins une génération si ce n'est pas deux, mais je peux vous dire que la vie qu'il vient de décrire est celle de ma fille. Elle a 25 ans et elle n'est pas abonnée au câble. Elle n'y songerait même pas. Elle n'écoute pas la télévision à heures fixes et elle veut tout avoir sur son mobile. Votre description correspond exactement et parfaitement aux comportements de ma fille et de ses collègues.

Je remarque aussi, parce que j'ai trouvé que c'était intéressant, que, maintenant, tout d'un coup, tous ceux qui ne sont pas numériques sont inféodés aux médias traditionnels. Les mots sont importants. C'est intéressant.

Simple observation, sans plus.

Monsieur le président, je tiens d'abord à réagir aux observations de M. Cardinal. Elles m'ont semblé importantes. Il a dit que si nous sommes ici ce matin, c'est en grande partie parce qu'un chef d'un grand parti fédéral a refusé de participer au débat en anglais organisé par le consortium en 2015, et c'est bien vrai. C'est l'aspect de l'échec du débat qui m'a énervé. Faisons abstraction de ma propre partialité: on a privé les citoyens d'un débat très important pour les élections. Il faut réagir.

Cela dit, j'ai une observation à faire, absolument. Le grand parti qui s'est défilé, c'était les conservateurs, et c'est encore lui qui refuse même son mémoire à notre comité.

Il faut voir l'automatisme, la répétition. Nous avons ici un parti qui tient à éviter ces débats, parce que ça fait son affaire. Combien de ses candidats au cours des deux dernières élections ont même boudé les débats locaux?

Là n'est pas la question, mais ça montre bien l'existence d'une stratégie, et si on s'arrête — prenons ce seul exemple — à leur dernière loi, la Loi sur la « non-intégrité » des élections, et qu'on fait la somme de tout ça, impossible de conclure qu'ils sont des participants de premier plan dans les élections et les débats démocratiques. C'est mon côté partisan qui s'exprime.

Monsieur Cardinal, certains grands joueurs qui faisaient partie du consortium, les grands médias, m'ont un peu déçu parce que la plupart d'entre vous avez refusé de prendre position et de vous prononcer sur la justesse de l'idée d'une commission. Je suppose que je peux essayer de comprendre, mais ça me frustre de m'efforcer de faire preuve d'objectivité, quand les principaux joueurs s'abstiennent de formuler des observations et des propositions, mais, voilà, c'est ce que je voudrais.

Je vous pose, monsieur, la question que si nous ne prenons pas cette orientation... Vous semblez d'accord pour dire que, la dernière fois, on a laissé tomber les Canadiens. Si nous ne retenons pas la solution de la commission, que faire pour prévenir l'échec et sa répétition si nous ne réagissons pas?

Si ce n'est pas cette solution, laquelle recommanderiez-vous?

• (1140)

[Français]

M. François Cardinal: C'est une excellente question. Il s'agit d'un propos qui m'ébranle, pour tout vous dire.

Je vais vous expliquer mon hésitation face à la création d'un poste de commissaire. D'une année à l'autre, d'un cycle politique à l'autre, d'un cycle électoral à l'autre, les choses changent très rapidement. Il y a cinq ans, les télédiffuseurs étaient encore rois et maîtres à bord. Aujourd'hui, un média comme *La Presse* ne sera plus en format papier. Le virage se fera dans quelques jours à peine. L'année prochaine, *La Presse* sera numérique à 100 %. Le fait d'avoir une

organisation formatée avec un commissaire empêcherait-il d'innover suffisamment rapidement pour toujours être des chefs de file? Comme le démontrent les propos de mes deux collègues de Twitter et du *Huffington Post*, nous pourrions être invités de nouveau ici l'année prochaine et tenir des propos très différents. La raison est simple: nous essayons de suivre les lecteurs, peu importe leur âge.

C'est pour cela que je ne me suis pas prononcé aujourd'hui. Ma crainte, c'est que ce format un peu trop encadré n'empêche l'innovation.

Par contre, je suis en faveur d'un encadrement de ces débats afin d'éviter que les partis politiques, peu importe leur allégeance, puissent se défilier d'une élection à l'autre. Si la création d'un poste de commissaire s'avère être le moindre des maux parmi les solutions, j'y suis favorable.

[Traduction]

M. David Christopherson: Merci. C'est utile.

C'est vraiment utile, parce que nous pouvons relier ce que vous venez de dire — que nous recherchons cette flexibilité — à d'autres enjeux importants soulevés par Mmes Coyne et Lau en ce qui concerne le choix de l'animateur — à qui est-il confié — et la représentativité de ce choix pour le Canada, l'accès à l'enregistrement numérique après une diffusion, le choix du moment où cet accès devrait être accordé et les facteurs qui influent instantanément sur le déroulement des débats. Ce ne sont que quelques idées que j'ai entendues, parmi d'autres, mais on ne peut les réaliser qu'à l'intérieur d'une sorte de cadre. Je crois vous avoir entendus dire la même chose, c'est-à-dire que nous avons besoin de quelque chose.

Là où je ne suis plus — et je suis prêt à me laisser convaincre du contraire, parce que je semble faire un peu bande à part — c'est au sujet de la sanction que tout le monde semble vouloir imposer au chef de parti qui se défile. Il me semble qu'avec une assez bonne formule de débats, la formule qui s'imposerait, la sanction est que ce chef n'oserait pas s'esquiver, parce qu'il lui en coûterait. J'hésite un peu à sanctionner les actions ou les omissions d'un chef démocrate. Arrangeons-nous pour pouvoir lui lancer le défi de ne pas se présenter. C'est un peu plus transparent.

D'après moi — et il semble qu'il suffise de franchir un petit pas pour donner des consignes — il faut quelque chose. Je peux vous dire que j'écoute mes collègues, ici, et que, finalement, les événements sont susceptibles de se répéter. Faites-moi confiance: Si nous n'agissons pas, nous allons nous retrouver exactement là où nous étions, c'est garanti.

Je tiens à m'assurer que pendant qu'il existe une certaine transparence pour agir maintenant — et je m'adresse au gouvernement majoritaire — nous devons en quelque sorte encadrer notre action. Je ne me soucie pas vraiment de l'appellation ou de l'endroit, dans l'organisation, où ça se trouvera, bien que j'aie quelques idées, inspirées par les mémoires, mais il me semble encore que nous, la nation, avons besoin d'une sorte d'encadrement qui garantit aux Canadiens qu'ils pourront s'orienter au moins à l'aide de deux phares, nos grands débats nationaux en français et en anglais, à défaut d'autre chose, et je supposerais que beaucoup d'autres moyens, d'après M. Nater, seraient aussi accessibles. Ce sont toutes de bonnes solutions.

Cependant, ce grand débat qui n'a pas eu lieu a été un véritable échec pour notre pays, celui de ne pas nous avoir procuré à nous tous un moyen démocratique pour comprendre les enjeux et la position des parties.

Sachez que ma conviction, avant notre prochaine séance à huis clos, est que nous devons agir, en trouvant une solution légère, agile, qui évite la création d'une bureaucratie permanente, mais, surtout, qui doit tenir compte de tous les changements actuels. Elle doit procurer cette souplesse. J'espère que nous pourrions l'encadrer assez bien. Chacun fera son travail pour en faire la promotion quand, finalement, nous l'aurons trouvée.

Encore une fois, fiez-vous aux chefs de partis. Lancez-leur le défi de ne pas se présenter et d'expliquer ensuite aux Canadiens leur rôle dans la démocratie et les raisons pour lesquelles ils devraient être élus premier ministre quand ils ne se présentent même pas au débat.

S'il me reste du temps, je vous le cède.

• (1145)

Le président: Je suis désolé. Nous en avons pris amplement plus que prévu...

Des voix: Oh, oh!

Le président: ... mais, si vous voulez répondre en 280 caractères, vous pouvez.

M. David Christopherson: Merci encore, monsieur le président. [Français]

M. François Cardinal: Si vous me le permettez, monsieur Christopherson, j'aimerais ajouter une seule chose.

Je ne crois pas qu'il y ait une sanction démocratique ou une sanction de la part des électeurs envers un chef qui ne se présente pas à un débat des chefs. Les gens ne se souviennent même pas que, en 2015, un des deux chefs ne s'est pas présenté au débat en anglais.

Voilà pourquoi je pense que la sanction est nécessaire, à tout le moins pour obliger, forcer le chef à se présenter au débat des chefs. C'est parce que, deux ou trois jours après, les Canadiens sont déjà passés à autre chose.

[Traduction]

M. David Christopherson: Une petite remarque.

M. François Cardinal: Oui, d'accord.

M. David Christopherson : C'est compris. Merci beaucoup.

Merci, monsieur le président.

Le président: Au tour de Mme Sahota.

Mme Ruby Sahota (Brampton-Nord, Lib.): Madame Coyne, quand Radio-Canada a comparu devant notre comité, elle a dit qu'elle discutait avec Google et Facebook pendant les élections de 2015. Discutiez-vous aussi avec le consortium, à l'époque, et essayiez-vous aussi de tailler un rôle pour Twitter?

Mme Bridget Coyne: Nous collaborons avec tous les diffuseurs de médias du Canada et, dans ce cas, nous leur avons peut-être offert les mêmes services que dans tous les autres débats, avec des données et des partenariats pour s'y connecter aussi.

Mme Ruby Sahota: Vous avez également dit que Twitter a joué un rôle assez important lors de la dernière campagne électorale américaine, et que plus d'utilisateurs ont gazouillé sur la campagne électorale et les débats. Toutefois, en ce qui concerne la participation au scrutin... Je ne dis pas que c'est nécessairement parce que Twitter était impliqué, mais il est intéressant de mentionner que le taux de

participation, malgré l'intérêt de tant de personnes sur diverses plateformes, fut somme toute plus bas.

Pour ce qui est de notre dernière campagne électorale, le Comité a discuté de l'effondrement du modèle du consortium et de la diffusion par ces plateformes variées du débat. Nous avons parlé du fait que ce n'était pas ce à quoi les gens s'attendaient, que moins de téléspectateurs étaient au rendez-vous. Ce fut injuste pour le processus démocratique, car la population n'était pas aussi engagée ou informée à propos des chefs et des plateformes des divers partis.

À ce moment, Twitter était déjà présent et fort utilisé. Certains des débats se sont déroulés en ligne. Il y a eu divers formats de débat. Malgré la variété proposée, qui ne fut pas l'oeuvre du consortium, par ailleurs, comment expliquez-vous le fait que le nombre de téléspectateurs fut moindre? Comment pouvons-nous changer la situation?

Madame Lau, vous avez dit qu'une partie de votre travail consiste à cibler certains marchés, et pas nécessairement à obtenir le plus grand nombre de téléspectateurs avec un seul modèle. Cette question me pose problème et pose problème au Comité. Je veux qu'on atteigne le plus grand nombre de téléspectateurs. Cela étant dit, il faut trouver une façon de cibler ceux qui ne regardent pas les débats sur les médias habituels.

• (1150)

Mme Andree Lau: J'abonde dans le même sens que mes collègues de *La Presse*, c'est-à-dire qu'il faut que le contenu soit offert à tous. Il faut que les médias, les plateformes et les entreprises de distribution décident de la façon de formater les débats et de les distribuer, pas seulement le soir même ou le lendemain, mais également au cours des trois semaines suivantes. Peut-être pourraient-ils modifier le format des débats en fonction des sujets abordés tout au long de la campagne électorale. Je crois tout de même qu'un accès pour tous est essentiel, car cela permet d'atteindre toutes les cibles. Je parle de foncer plutôt que de se limiter.

Mme Ruby Sahota: Combien de débats devrions-nous avoir selon vous?

Mme Andree Lau: Je m'excuse, mais je parle simplement de la distribution, disons, d'un débat principal. Il faudrait que la distribution de ce débat vise tous les segments de la population.

Mme Ruby Sahota: Pensez-vous tout de même que nous devrions limiter le nombre de débats... Ou plutôt qu'il faudrait en avoir un nombre limité?

Mme Andree Lau: Je ne peux pas vous fournir de nombre précis. Le bon sens nous dit que les gens ne peuvent s'intéresser qu'à un nombre limité de débats nationaux. Je ne peux pas vous donner un nombre magique, mais, bien sûr, si nous avons 20 ou 30 débats, les téléspectateurs vont décrocher.

Mme Ruby Sahota: Pensez-vous qu'il serait préférable d'avoir une approche multidimensionnelle?

Mme Andree Lau: Oui.

Mme Ruby Sahota: Vaut-il mieux avoir quelques débats plutôt qu'une variété de différents débats à divers moments? Si je ne m'abuse, dans vos propos liminaires, vous avez parlé de différents formats et de diffusions espacées.

Mme Andree Lau: Comme vous l'avez dit, deux méthodes sont possibles. C'est pourquoi il faudrait faire davantage de recherches. L'une des façons de faire serait d'avoir un nombre restreint de débats qui seraient ensuite tous distribués. Par contre, cela n'empêche pas d'autres médias plus petits d'organiser des débats ciblés et de les distribuer également. Ce serait des débats organisés par de plus petits médias, mais ils seraient aussi distribués à tous.

Mme Ruby Sahota: J'ai une question pour tous les témoins. Peu importe le modèle, que ce soit une commission ou un commissaire, comment le financer? Le financement devrait-il provenir du gouvernement, ou plutôt de sources extérieures? À titre d'exemple, le financement de la commission américaine est assuré par des particuliers et des entreprises. Quel devrait être le modèle canadien, selon vous?

[Français]

M. François Cardinal: Je vais répondre à vos deux questions en même temps.

Je pense que la question qui se pose pour vous, les membres du Comité, c'est de trouver la façon d'organiser un grand débat incontournable dans chacune des deux langues officielles, un rendez-vous qu'on attend fébrilement puisqu'on sait que ce sera le plus important des débats de la campagne électorale, et ce, dans le but qu'il y ait le plus grand nombre possible de Canadiens devant l'écran. Ce débat pourrait donc être financé publiquement.

Pour ce qui est de savoir si on devrait limiter le nombre de débats ou obliger la tenue de plusieurs autres débats, je crois que la réponse nous revient, à nous. Nous pouvons bien tenir 18 autres petits débats si cela nous chante, mais ce travail revient aux médias.

Pour les parlementaires, il est important de créer un rendez-vous incontournable où tous les chefs devront être présents. Il est important que les Canadiens s'attendent à ce qu'il se passe quelque chose ce soir-là, en raison du grand élan qu'on aura insufflé à cet événement.

[Traduction]

Mme Andree Lau: C'est une bonne proposition, car, dans le passé, le coût était prohibitif et constituait un obstacle pour les plus petits médias qui souhaitaient faire partie du bassin.

Mme Bridget Coyne: Twitter travaille de concert avec tous les partenaires médiatiques et leur donne énormément d'outils gratuits dans lesquels nous investissons également. La diffusion en direct est possible, car nous offrons un service intitulé « Periscope » qui permet aux gens de mettre leur fil d'actualité sur Twitter. De plus, en 2014, nous avons fait l'acquisition de l'entreprise *SnappyTV*. C'est le moteur qui sert à diffuser en direct de nombreux extraits d'émissions de télévision sur Twitter. Il est gratuit pour tous les diffuseurs. Nous nous assurons de l'accessibilité du contenu.

• (1155)

Mme Ruby Sahota: Me reste-t-il une autre minute?

Le président: Il vous reste 30 secondes.

Mme Ruby Sahota: Pensez-vous que le Parlement devrait assujettir la commission à une loi? La commission américaine ne l'est pas. Tout le monde y adhère, mais je me demande d'où la commission tient son autorité. Avez-vous quelque chose à ajouter? Quelle est votre opinion à ce sujet?

Bien, il semble que mon temps se soit écoulé.

Merci.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à notre dernier intervenant, M. Richards.

M. Blake Richards (Banff—Airdrie, PCC): Merci, monsieur le président.

J'ai une question brève. J'ai écouté les discussions d'aujourd'hui, incluant les questions et les réponses. On a beaucoup parlé des divers formats, ainsi que des téléspectateurs et de l'évolution de leurs habitudes. Je suis curieux de savoir ce que vous en pensez. Tout le monde ne s'entend pas sur la nature d'un débat national. Certains croient que si les réseaux principaux ne diffusent pas un débat, ce n'est pas réellement un débat national. Je présume tout de même qu'il y en a d'autres, surtout les milléniaux, tel que mentionné, qui n'ont pas la télévision et qui vont chercher leurs nouvelles ou leurs émissions d'une autre façon. Il n'est probablement pas nécessaire pour eux qu'un débat soit un débat national.

J'aimerais connaître vos opinions à ce sujet. Un débat doit-il être diffusé par Radio-Canada et CTV pour qu'il soit considéré comme un débat national?

Mme Andree Lau: Je ne crois pas. Internet est devenu un grand facteur d'égalisation.

Je crois que nous nous entendons tous pour dire que nous recherchons une production d'une certaine qualité. Nous voulons de la qualité, peu importe si le débat est l'oeuvre de CPAC ou de Radio-Canada. Un débat doit-il être diffusé par les réseaux pour être considéré comme un débat national? Non, je ne crois pas. Cela relève davantage des participants au débat.

Mme Bridget Coyne: Nous sommes ouverts à tous les formats et prêts à nous engager dans toutes sortes de partenariats. Nous utilisons un émoji de mot-clic sur notre plateforme tous les jours. Il sert de guide afin de vous dire le mot-clic à utiliser pour le débat.

C'est ce à quoi nous pouvons nous engager.

[Français]

M. François Cardinal: Je suis plutôt en désaccord sur le fait de ne pas présenter cela forcément à la télévision. Je pense en effet que pour que ce soit un vrai débat national, il faut que ce soit diffusé par Radio-Canada, CBC ou d'autres grandes chaînes.

Nous avons fait le test lors du débat de Montréal, dont je vous parlais tout à l'heure. Le débat des chefs a été diffusé par les grands médias écrits: *La Presse*, le journal *Métro* et *Le Devoir*. La popularité de l'événement, sa notoriété, a été beaucoup plus faible, parce qu'il n'était pas diffusé par les grandes chaînes de télévision.

Oui, il faut essayer d'aller chercher les plus jeunes Canadiens qui ne sont pas devant leur téléviseur, mais tous les Canadiens ne sont pas nécessairement sur Twitter ou ne lisent pas le *Huffington Post* non plus. Je pense donc qu'il faut absolument que ce soit télédiffusé à grande échelle, à tout le moins dans le cas d'un débat national dans les deux langues.

[Traduction]

M. Blake Richards: Pour poursuivre dans la même veine, monsieur Cardinal, il y a eu des discussions quant à l'éventuelle participation obligatoire des chefs de parti. Dans ce cas, vous semblez dire qu'un débat devrait être diffusé sur les réseaux nationaux pour être un débat national. Appliqueriez-vous le même principe aux réseaux? Seraient-ils obligés de diffuser les débats organisés? Les obligerions-nous, sans leur donner le choix?

[Français]

M. François Cardinal: Pour la société d'État CBC/Radio-Canada, je pense que cela devrait être une obligation. Diffuser un tel événement fait tout à fait partie du mandat de la télévision publique.

● (1200)

[Traduction]

M. Blake Richards: Bon. J'ai épuisé mon temps de parole.

Le président: J'aimerais tous vous remercier pour votre présence. Nous vous en sommes très reconnaissants. Vous venez d'ajouter une autre dimension à notre étude fort importante.

Nous allons suspendre la séance un instant, afin de poursuivre nos travaux à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes
à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the
following address: <http://www.ourcommons.ca>